

# NOTICE DE POSE

Doc n° : RD\_NP\_SA\_DB\_H

## Bloc-porte simple action avec ferme-portes débrayables

Application : 04/04/2012

Mise à jour : 03/09/2024

### Produits certifiés



#### BP simple action EI30 ferme-portes débrayables :

- D3403 SV / D3404 DV ferme-portes débrayables DORMA
- D3405 SV / D3406 DV ferme-portes débrayables GROOM

#### BP simple action EI60 ferme-portes débrayables :

- D6403 SV / D6404 DV ferme-portes débrayables DORMA
- D6405 SV / D6406 DV ferme-portes débrayables GROOM
- D6418 DV ferme-portes débrayables DORMA
- D6420 DV ferme-portes débrayables GROOM

#### BP simple action EI90 ferme-portes débrayables

- D9403 SV / D9404 DV ferme-portes débrayables DORMA
- D9405 SV / D9406 DV ferme-portes débrayables GROOM

### Produits non certifiés

#### BP simple action SPF EI30 ferme-portes débrayables

- D3413 SV ferme-portes débrayables DORMA
- D3415 SV ferme-portes débrayables GROOM



3 Allée des Ajoncs  
Z.A.C. de la Montane EST 1  
19800 EYREIN

Tél. : 05 55 20 82 98  
Fax : 05 55 20 92 30

[contact@polytech-bp.fr](mailto:contact@polytech-bp.fr)  
[www.polytech-bp.com](http://www.polytech-bp.com)



Adresses sur [quefairedemesdechets.fr](http://quefairedemesdechets.fr)

# 1. Sommaire

1.	SOMMAIRE .....	2
2.	COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE .....	3
2.1.	Eléments livrés : .....	3
2.2.	Vérifications : .....	3
2.3.	Manutention : .....	3
2.4.	Réception : .....	3
2.5.	Stockage : .....	4
3.	RECOMMANDATIONS DE POSE .....	4
4.	MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE.....	5
5.	MISE EN PLACE DU VANTAIL.....	6
5.1.	Descriptif du ferrage .....	6
5.2.	Engondage du vantail .....	7
5.3.	Réglage des jeux .....	7
5.4.	Réglage de la gâche.....	7
6.	MISE EN PLACE DES FERME-PORTES .....	8
6.1.	Simple vantail avec ferme-porte sur vantail et glissière sur huisserie.....	8
6.2.	Simple vantail avec ferme-porte sur huisserie et glissière sur vantail.....	9
6.3.	Double vantaux avec battement tiercé .....	9
6.4.	Double vantaux avec battement chant droit .....	9
7.	MISE EN PLACE DU SELECTEUR DE VANTAUX ET DE L'ENTRAINEUR DE SECURITE .....	10
7.1.	Pose du sélecteur de vantaux .....	10
7.2.	Pose de l'entraîneur de sécurité.....	10
8.	MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE RETENUE .....	10
9.	MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION .....	10
9.1.	Contact de position d'attente : .....	10
9.2.	Contact de position de sécurité : .....	11
10.	MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT .....	11
10.1.	Boîtier sans A.R.I. (anti-réarmement involontaire) .....	11
10.2.	Boîtier avec A.R.I. ....	11
11.	MISE EN PLACE D'EQUIPEMENTS DAS .....	11
11.1.	Les équipements possibles sont les suivants : .....	11
11.2.	Les autres équipements possibles sont les suivants : .....	12
12.	TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT.....	12
13.	REFERENCES DES NOTICES DE MONTAGE ET / OU DE REGLAGE DES EQUIPEMENTS DAS	
	13	

## 2. COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE

### 2.1. Éléments livrés :

- 1 huisserie (bois ou métallique)
- 1 ou 2 vantaux suivant la demande
- Dans le cas d'un simple vantail :
  - o Pour un montage corps de ferme-porte sur vantail et glissière sur huisserie : un ferme-porte débrayable dans son emballage avec une notice de pose du fabricant et ses vis de fixation, une glissière dans son emballage et ses vis de fixation et un boîtier de commande avec son câble
  - o Pour un montage corps de ferme-porte sur huisserie et glissière sur vantail : un ferme-porte débrayable dans son emballage avec une notice de pose du fabricant et ses vis de fixation, une glissière dans son emballage et ses vis de fixation
- Dans le cas d'un bloc-porte double-vantaux :
  - o Pour un battement tiercé, un ferme-porte débrayable et un ferme-porte standard sur les vantaux et un bandeau avec sélecteur intégré sur l'huisserie
  - o Pour un battement chant droit, deux ferme-portes débrayables ou un ferme-porte débrayable et un ferme porte non débrayable
- 1 boîtier de connexion avec sa notice si ce dernier est un boîtier anti-réarmement
- Dans le cas d'un double-vantaux avec battement tiercé, 1 entraîneur de sécurité avec sa notice de pose
- cette notice de pose

Dans le cas de demande d'équipement DAS tels que gâche ou serrure électrique, les éléments sont montés et leurs accessoires sont livrés à part avec leurs notices.

### 2.2. Vérifications :

- dimensions de l'huisserie et des vantaux
- force des ferme-portes adaptée à la largeur « l » des vantaux
  - o Pour  $l < 950$  : force 3
  - o Pour  $951 < l < 1100$  : force 4
  - o Pour  $1101 < l < 1230$  : force 5
- tension d'alimentation :
  - o Ferme-porte débrayable GROOM : bi-tension 24/48V avec sélection automatique
  - o Ferme-porte débrayable DORMA : 24V
- option contact de sécurité
- tension des équipements DAS (qui doivent être commandés par rupture de courant

### 2.3. Manutention :

Le bloc-porte doit être manipulé et transporté tel que décrit au §5.1 du DTU 36.2.

### 2.4. Réception :

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du DTU 36.2 La vérification des palettes et de son contenu est à effectuer impérativement à la réception de la livraison, avant de signer le bordereau du transporteur. Dans le cas d'anomalies constatées par l'entrepreneur et le chauffeur, l'entrepreneur doit noter les réserves sur l'émargé du chauffeur et en réaliser une copie. Une confirmation de réserves est à faire au transporteur dans les 48h par courrier recommandé. Les recommandations sont indiquées au dos du bon de livraison : « Avis Important Réception Marchandises », et une étiquette d'alerte est apposée sur les palettes :



## 2.5. Stockage :

Le bloc-porte doit être stocké suivant le §5.3 du DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les blocs-portes seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du DTU 36.2.

Dans le cas où les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

## 3. RECOMMANDATIONS DE POSE

**Nous rappelons que le changement d'un composant du D.A.S. entraîne la non-conformité de l'installation.**

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés suivant les règles d'installation de la norme NF S 61-932 et autres normes concernant ce type de matériel, notamment :

- Les lignes de télécommande et de contrôle ne doivent avoir aucune liaison galvanique entre elles et avec tout autre circuit.
- Les lignes de télécommande doivent être réalisées en câbles prévus pour les canalisations fixes. Leurs conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1,5 mm<sup>2</sup> pour les câbles rigides et à 1 mm<sup>2</sup> pour les câbles souples. La section des conducteurs devra de plus être choisie de façon à tenir compte des chutes de tension en ligne risquant de compromettre la compatibilité entre les caractéristiques de sortie des dispositifs de commande et les caractéristiques d'entrée des dispositifs télécommandés.
- Les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de catégorie CR1 (au sens de la norme NF C 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité correspondant aux D.A.S. qu'elles desservent.
- Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2.

- La surveillance des lignes de télécommande à émission et des lignes de contrôle est obligatoire. Toutefois, il est admis que ces lignes reliant un matériel déporté de C.M.S.I. à un D.A.S. puissent ne pas être surveillées si l'ensemble des conditions suivantes est respecté :
  - o Chaque ligne a une longueur inférieure à 3 m et elle est facilement visitable
  - o La totalité des lignes, le matériel déporté et le D.A.S. télécommandé se trouvent dans le même volume
  - o Une protection renforcée contre les chocs mécaniques est assurée à ces lignes.
  
- Le système doit être conçu de manière à limiter les conséquences d'un défaut survenant sur les câbles ou les raccordements. En particulier, une ligne de télécommande au sens de la norme NF S 61-931 ne doit pas comporter plus de 32 Dispositifs Actionnés de Sécurité commandés par émission de courant.

La longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants ne doit pas excéder 6 m et leurs liaisons doivent être protégés mécaniquement sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 au sens de la norme NF EN 50-102.

Les opérations d'exploitation et de maintenance doivent être réalisées conformément à la norme NF S 61-933.

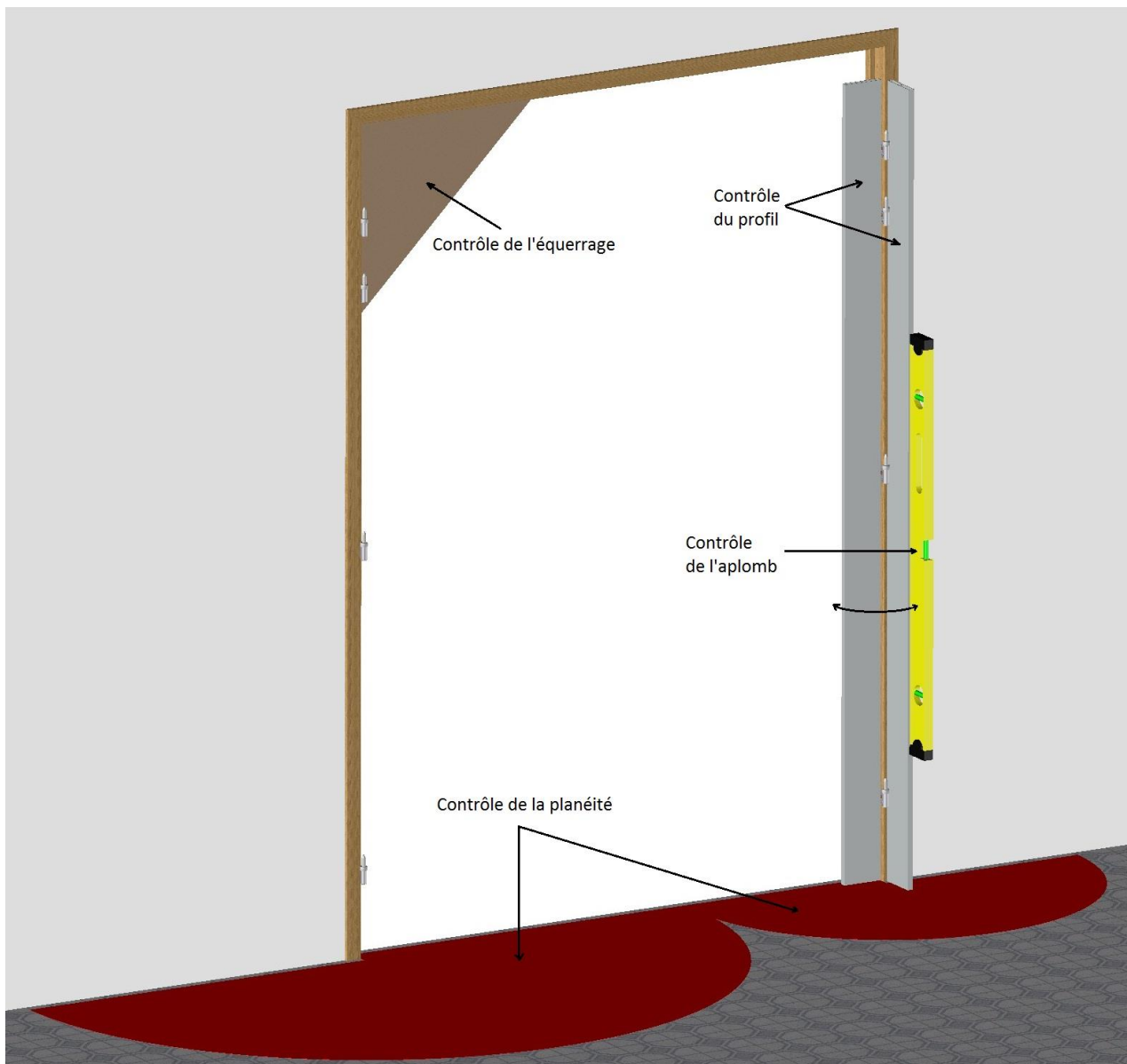
## 4. MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE

Dans le cas d'une huisserie bois, cette dernière doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD\_NP\_POSE\_HB.

Dans le cas d'une huisserie métallique, cette dernière doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD\_NP\_POSE\_HM.

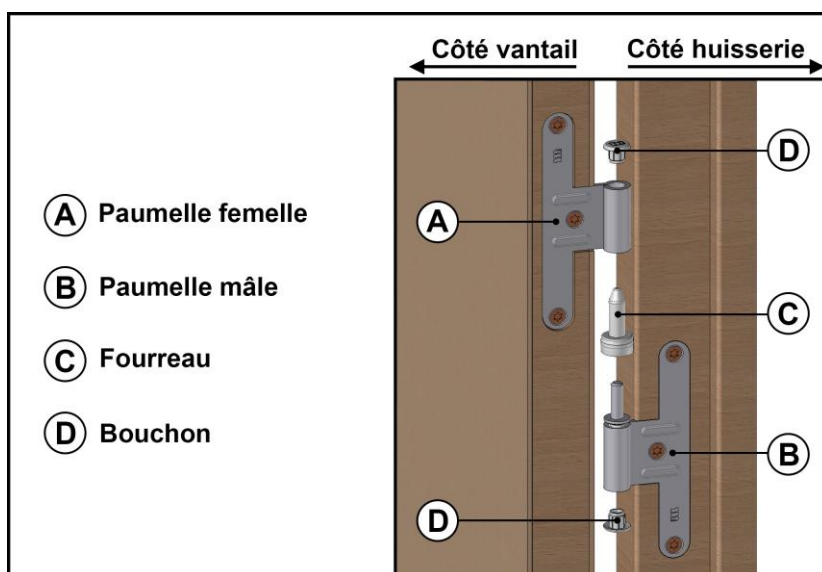
Vérifier lors de la pose les éléments suivants :

- aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
- équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
- profil, car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
- planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation.



## 5. MISE EN PLACE DU VANTAIL

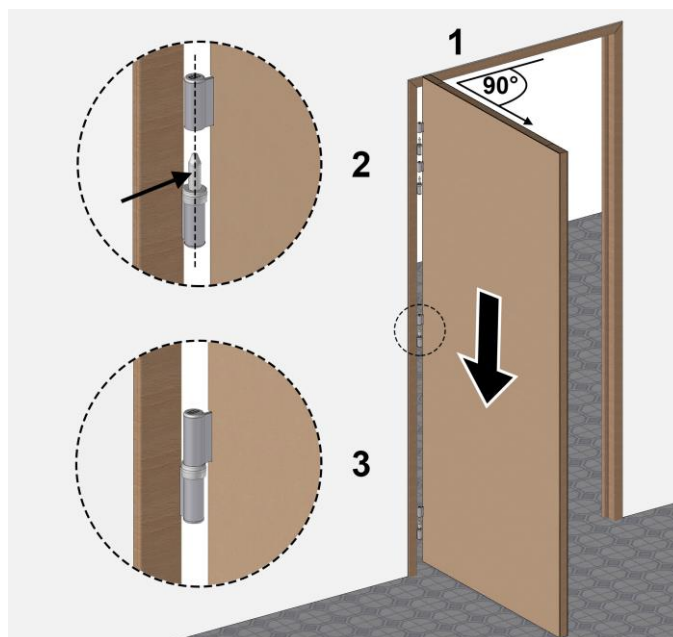
### 5.1. Descriptif du ferrage



## 5.2. Engondage du vantail

Une fois les fourreaux des paumelles mâles bien en place (fléché ci-contre):

- 1) mettre la porte en position ouverte à 90°
- 2) lever la porte et positionner les paumelles femelles au-dessus des paumelles mâles dans le même alignement
- 3) abaisser la porte



## 5.3. Réglage des jeux

### HAUTEUR

Pour monter la porte :

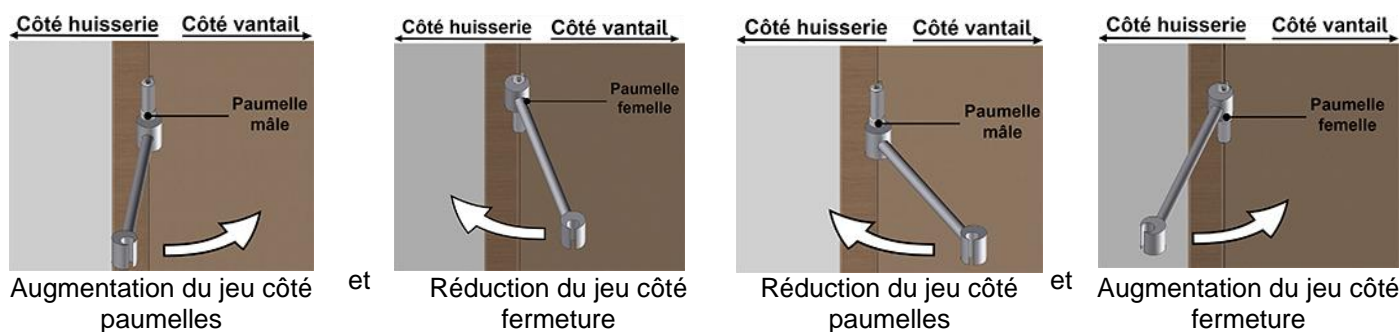
- Retirer les bouchons se trouvant sous les paumelles mâles
- Avec une clé 6 pans de 5 mm visser l'une des paumelles jusqu'à obtenir le jeu souhaité
- Régler les autres paumelles pour qu'elles soient toutes en contact
- Remettre les bouchons sous les paumelles mâles

Pour descendre la porte :

- Retirer les bouchons se trouvant sous les paumelles mâles
- Avec une clé 6 pans de 5 mm dévisser toutes les paumelles en gardant le jeu souhaité avec la dernière
- Revisser les autres paumelles pour qu'elles soient toutes en contact
- Remettre les bouchons sous les paumelles mâles

### LARGEUR

- Agir sur les nœuds des paumelles avec une clé à paumelles afin d'augmenter ou diminuer les jeux latéraux



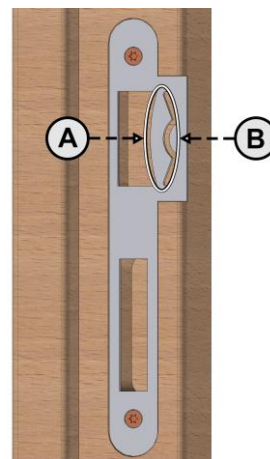
## 5.4. Réglage de la gâche

### A) Si la porte ne crochète pas :

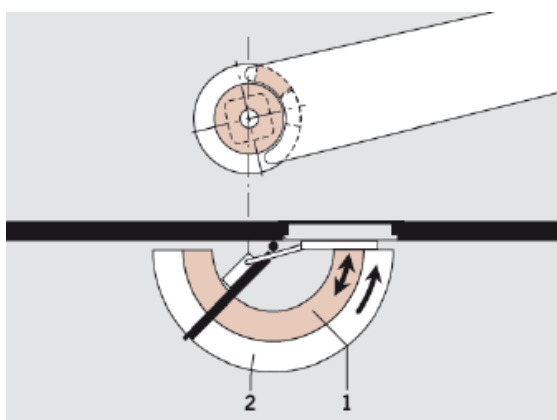
- A l'aide d'une pince multiprise, pousser vers l'extérieur la partie de la gâche entourée ci-contre afin d'augmenter la place disponible pour le pêne

### B) Si la porte bat :

- A l'aide d'un tournevis plat, appuyer vers l'intérieur la partie de la gâche entourée ci-contre afin de réduire la place disponible pour le pêne



## 6. MISE EN PLACE DES FERME-PORTES



1 Plage libre d'utilisation

2 Fermeture contrôlée en cas de coupure de courant

Dès ouverture du vantail, la fonction débrayée du ferme-porte est opérationnelle, soit à partir d'un angle d'ouverture  $>0^\circ$ . Cette fonction donne à la porte un grand confort d'usage sans aucune résistance à l'ouverture.

L'axe du ferme-porte est maintenu en position par un dispositif intégré au ferme-porte. La porte est alors maintenue en usage libre et ne se referme pas automatiquement.

L'accès entrée / sortie est ainsi facilité dans les zones à fort trafic et les lieux de passage quotidiens.

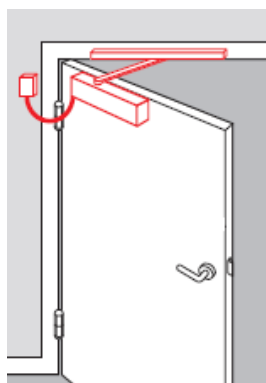
En cas de coupure de courant ou d'alarme incendie, la fonction d'asservissement de la porte intervient et celle-ci se ferme automatiquement quel que soit son angle d'ouverture.

L'angle d'ouverture maxi est de  $180^\circ$  sauf dans les configurations en double-vantaux suivantes :

- DORMA TS 99 FL sur ouvrant + DORMA TS91, TS92 ou TS93 sur semi fixe :  $150^\circ$  pour l'ouvrant et  $130^\circ$  pour le semi-fixe
- GROOM GR500 FS sur ouvrant + GR400, GR500 sur semi-fixe :  $150^\circ$  pour l'ouvrant et  $130^\circ$  pour le semi-fixe

**ATTENTION** : Le ferme-porte débrayable TS99 FL ne peut être alimenté qu'en **24V**. Si la tension prévue est en 48V, il faut alors mettre en place un boîtier abaisseur de tension. Dans le cas du ferme-porte débrayable GR500 FS, celui-ci peut être alimenté en 24/48V avec sélection automatique.

### 6.1. Simple vantail avec ferme-porte sur vantail et glissière sur huisserie



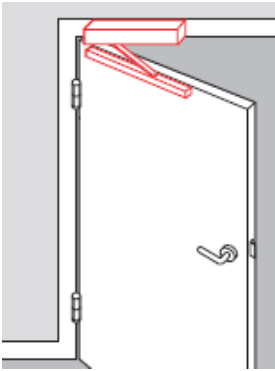
La glissière est fixée sur la traverse d'huisserie et le corps sur le vantail côté paumelles. Le système de débrayage étant dans le corps du ferme-porte, c'est ce dernier qui doit être alimenté. Un boîtier de branchement est donc fourni avec le câble faisant la liaison entre le boîtier et le ferme-porte.

Ce boîtier est à fixer à proximité du ferme-porte sur le mur ou la cloison. Dans le cas du TS 99FL, il dispose d'un bouton permettant de choisir le mode de fonctionnement du ferme-porte (ON/OFF).

Suivre la notice et le gabarit de pose du fabricant fournis avec le ferme-porte débrayable.

Ne pas oublier de régler la force, la vitesse de fermeture et l'à-coup final du ferme-porte tel qu'indiqué sur la notice.

### 6.2. Simple vantail avec ferme-porte sur huisserie et glissière sur vantail



La glissière est fixée sur le vantail et le corps sur la traverse d' huisserie côté paumelles.

Le système de débrayage étant dans le corps du ferme-porte, c'est ce dernier qui doit être alimenté. L'arrivée de l'alimentation doit alors être prévue juste au-dessus de la traverse (emplacement spécifié sur notice et gabarit de pose)

Suivre la notice et le gabarit de pose du fabricant fournis avec le ferme-porte débrayable.

Ne pas oublier de régler la force, la vitesse de fermeture et l'à-coup final du ferme-porte tel qu'indiqué sur la notice.

### 6.3. Double vantaux avec battement tiercé

- Dans ce cas, le bloc-porte est équipé d'un bandeau fixé sur la traverse d' huisserie, d'un ferme-porte débrayable sur l'ouvrant et d'un ferme-porte standard sur le semi-fixe, le tout côté paumelles.

Le vantail de service est en position libre sans fermeture automatique (hors cas de coupure de courant ou d'alerte incendie) et le semi-fixe est laissé fermé. Tant que le vantail semi-fixe est fermé, le vantail ouvrant est libre, par contre, lorsque le semi-fixe est ouvert, le vantail ouvrant peut s'ouvrir mais pas se refermer.

Le sélecteur intégré au bandeau permet d'assurer l'ordre de fermeture des vantaux.

Attention au sens du bandeau ou sélecteur linéaire notamment pour le système de sélection.

Le système de débrayage étant dans le corps du ferme-porte, c'est ce dernier qui doit être alimenté. Un boîtier de branchement est donc fourni avec le câble faisant la liaison entre le boîtier et le ferme-porte. Ce boîtier est à fixer à proximité du ferme-porte sur le mur ou la cloison (voir § 6.1). Il dispose d'un bouton permettant de choisir le mode de fonctionnement de ferme-porte (ON/OFF).

Suivre la notice et le gabarit de pose du fabricant fournis avec les ferme-portes débrayables et le bandeau.

Ne pas oublier de régler la force, la vitesse de fermeture et l'à-coup final des ferme-portes tel qu'indiqué sur les notices.

### 6.4. Double vantaux avec battement chant droit

S'agissant d'un battement chant droit, aucun système de sélection n'est nécessaire. Il est alors possible de mettre un ferme-porte débrayable par vantail ou un ferme-porte débrayable sur l'ouvrant et un ferme-porte non débrayable en applique sur le vantail semi-fixe. Le ferme-porte est positionné :

- Soit sur les vantaux avec les glissières sur la traverse d' huisserie (voir § 6.1)
- Soit sur la traverse d' huisserie avec les glissières sur les vantaux (voir § 6.2)

Les vantaux sont alors libres tous les deux.

Suivre la notice et le gabarit de pose du fabricant fournis avec les ferme-portes débrayables.

Ne pas oublier de régler la force, la vitesse de fermeture et l'à-coup final des ferme-portes tel qu'indiqué sur les notices.

Rappel concernant le réglage de la force en fonction de la largeur du vantail:

- Force 3 : largeur vantail  $\leq$  950 mm

- Force 4 : 951 mm ≤ largeur vantail ≤ 1100 mm
- Force 5 : 1101 mm ≤ largeur vantail ≤ 1230 mm

L'installation d'un ferme-porte débrayable sur le vantail de service et d'un ferme-porte standard sur le semi-fixe est aussi possible.

## 7. MISE EN PLACE DU SELECTEUR DE VANTAUX ET DE L'ENTRAINEUR DE SECURITE

**Dans le cas de bloc-porte double vantaux avec battement tiercé, un sélecteur de fermeture et un entraîneur de sécurité sont obligatoires tous les deux.**

La mise en place de ces éléments permet d'assurer une bonne fermeture du bloc-porte dans toutes les conditions d'utilisation notamment lorsqu'une personne évacue en poussant le semi-fixe, entraînant la fermeture de l'ouvrant en premier puis du semi-fixe qui va se mettre en butée contre l'ouvrant au lieu de se refermer complètement.

### 7.1. Pose du sélecteur de vantaux

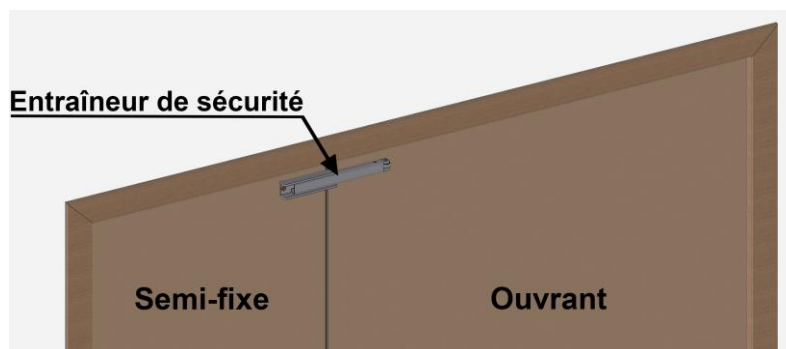
Dans le cas de ferme-portes débrayables et standard reliés à un bandeau, le sélecteur de vantaux est intégré au bandeau.

### 7.2. Pose de l'entraîneur de sécurité

L'entraîneur de sécurité doit être positionné sur le vantail semi-fixe en partie haute du battement, face côté opposé paumelles.

Lorsqu'une personne va ouvrir le bloc-porte en poussant le semi-fixe, l'entraîneur va pousser l'ouvrant jusqu'à ce que celui-ci soit suffisamment ouvert pour que le sélecteur puisse le bloquer en position ouverte.

Une notice du fabricant est livrée dans le sachet contenant le sélecteur.



## 8. MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE RETENUE

Les ferme-portes débrayables assurant la fonction d'asservissement en cas de coupure de courant ou d'alarme incendie, il n'est donc pas nécessaire de mettre en place des ventouses.

## 9. MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION

### 9.1. Contact de position d'attente :

Il s'agit d'un contact donnant l'information à la C.M.S.I. que la porte est maintenue ouverte. Ce contact est une option des dispositifs de retenue électromagnétique.

## 9.2. Contact de position de sécurité :

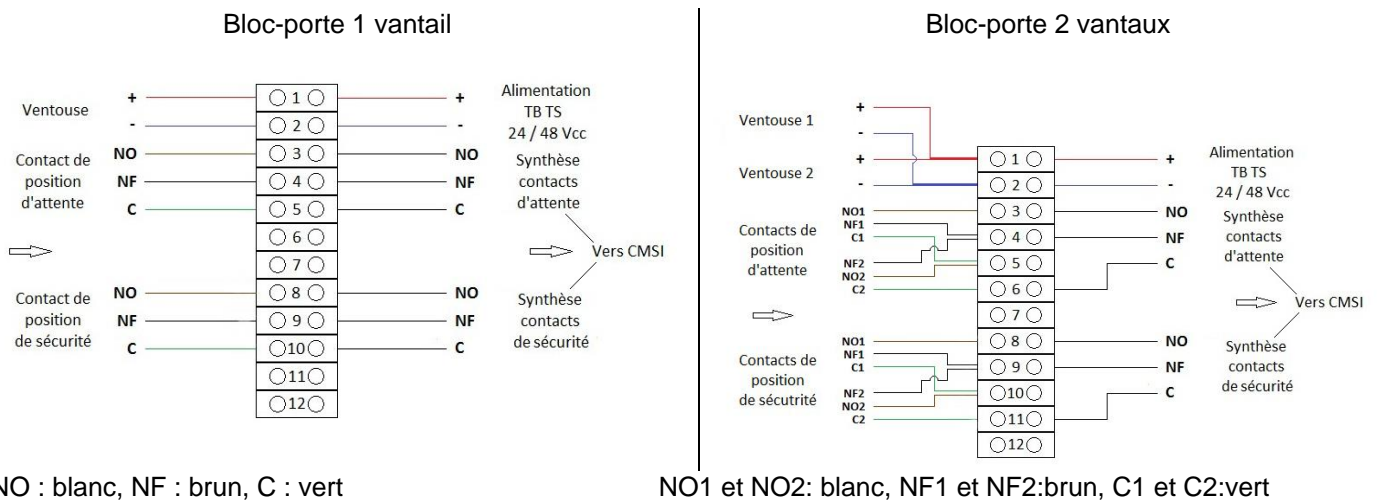
Il s'agit d'un contact donnant l'information à la C.M.S.I. que la porte est bien fermée. C'est un contact à bille plastique (EFF10400.20) ou métallique (EFF10405.10) positionné dans la feuillure de chaque montant côté rotation de l'huissierie.

# 10. MISE EN PLACE DU BOITIER DE RACCORDEMENT

Deux types de boîtiers de raccordement existent :

## 10.1. Boîtier sans A.R.I. (anti-réarmement involontaire)

Il s'agit d'un boîtier de dérivation devant être au moins IP42 (§5.2.3 de la norme NF S 61 937-1) et devant avoir une résistance au fil incandescent de 960°C (§9.10 de la norme NF S 61 932). Il contient une barrette de connexion 12 pôles pour un câblage en fonction des deux cas suivants :



## 10.2. Boîtier avec A.R.I.

Il s'agit d'un boîtier avec un bouton ARI (anti-réarmement involontaire), qui peut être sur le boîtier ou déporté suivant le modèle, et qui empêche le passage en position d'attente du bloc-porte, après une alerte incendie, tant que le bouton A.R.I. n'a pas été actionné. Le boîtier est bi-tension et peut avoir, suivant le modèle, un abaisseur de tension (48 /24 V) et / ou un bouton de décondamnation des vantaux.

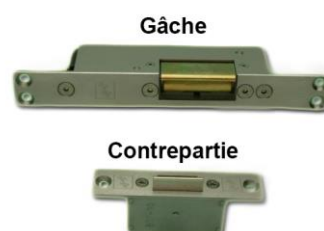
Câbler le boîtier suivant la notice du constructeur se trouvant avec celui-ci.

# 11. MISE EN PLACE D'EQUIPEMENTS DAS

Un bloc-porte DAS peut être équipé d'un accessoire ayant son propre procès verbal D.A.S. suivant la fiche XIV de l'annexe de la norme NF S 61 937, à condition bien-sûr qu'il ait une validation feu sur le bloc-porte concerné. Cet accessoire peut être une serrure électrique, un verrou électromagnétique ou une serrure motorisée et fonctionne uniquement en rupture de courant.

## 11.1. Les équipements possibles sont les suivants :

- Verrou électromagnétique EFF 331



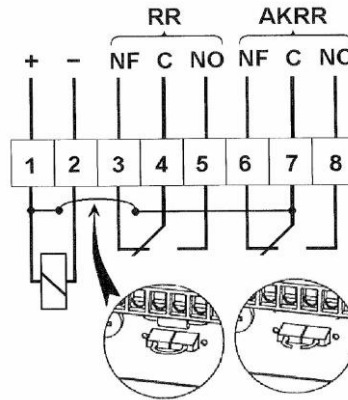
Vérifier la tension d'alimentation de cette dernière qui peut être 24 ou 48 V.

Elle peut avoir les options suivantes :

- RR : contact de signalisation de porte intégré dans le demi-tour. Il donne donc l'information porte en position fermée.
- AKRR : contact induit, intégré dans la gâche, signalant la mise en tension ou hors tension de la bobine. Il donne donc l'information gâche verrouillée ou non.

L'addition des ces 2 options permet de savoir si la porte est fermée et verrouillée.

Le schéma de câblage est le suivant :



#### 11.2. Les autres équipements possibles sont les suivants :

(Sous réserve de validité avec le bloc-porte concerné)

- Sevax SMA 1 point ou 2 points symétriques SMA
- Sevax SMA 1 point ou 2 points asymétriques SMA
- Sersys 70190
- Mecalectro MF3024.06
- Abloy VE1000
- EFF 351M
- EFF 331.AP.FO
- EFF 332
- Dorma TV 500
- EL 564 / 565 et boîtier CKELDAS
- EL 560 / 561 et boîtier CKELDAS
- MP 564 / 565 et boîtier CKELDAS
- SVZ 6000 et boîtier SVP S4X DCW
- Deny Sécurité 27600 / 27700
- Deny Sécurité SLB4
- Issudom 400 / 450

## 12. TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Une fois que le montage du bloc-porte est terminé, vérifier son fonctionnement en simulant une détection incendie au niveau de la C.M.S.I. Des réglages peuvent être effectués pour être en conformité avec la norme NF S 61 937 notamment sur les points, qui doivent être vérifiés, suivants :

- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau suivant :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0 et 4°		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m mini	N.m maxi	N.m mini	N.m mini

≤ 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8

- Le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau suivant :

Largeur du vantail (mm)	Couple maximal d'ouverture (Nm)
≤ 950	51
951 à 1100	66
1101 à 1250	88

- Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou de déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. Par exemple, pour un angle de 110°, le temps de fermeture doit être compris entre 11 et 30 s.

Pour ces 3 derniers points, s'ils ne sont pas conformes, agir sur le réglage de la vitesse de fermeture, de l'à-coup final et de la force du ferme-porte (si ce dernier est réglable) jusqu'à l'obtention de résultats conformes.

### 13. REFERENCES DES NOTICES DE MONTAGE ET / OU DE REGLAGE DES EQUIPEMENTS DAS

organe de verrouillage en applique	SEVAX
SMA 1 point	SEVAX SMA applique Notice SEVAX SMA Manuel_installation_simplifie : pose règles de base (ref.10000041979) et notice_cablage_simplifi avec sn312451 (ref.10000041976)
SMA 2 points	
organe de verrouillage en applique	SERSYS
70190	Installation_DAS_70190_V3_1.31
ventouse électromagnétique	MECALECTRO
MF3024.06	MECALECTRO Notice MF30xxxx-6015162-Indice G
organe de verrouillage en applique	ABLOY
VE1000	VE1000 2020_05 NO1-129 ind B
organe de verrouillage en applique	DENY SECURITY
27600	doc-189j---27600955500
27700	Doc-298D
organe de verrouillage en applique	DENY SECURITY
SLB4	doc-741i---slb411507500
organe de verrouillage en applique	DOM SECURITY
ISSUDOM 400	Doc 825 Serrure IssuDOM400 1 VTL
ISSUDOM 450	Doc 826 Serrure IssuDOM450 2 VTX
organe de verrouillage encastré	EFF EFF
EFF 351	EFF EFF351 Câblage EFF EFF351 Doc tech
EFF 351M	EFF EFF351 M Notice: D0066801
EFF 331.FO	Documentation Gâche 331FO 24_48V (technique)
EFF 332	EFF EFF 332 Notice (ref. ED00418)
organe de verrouillage encastré	DORMA
TV 500	WN 053 567 51532, 11/2015 FCA, TV, F, x. XX. xx/15

serrure électrique	ASSA ABLOY
EL 564 / 565	Notice ELx60 ELx65 ELx66
EL 560 / 561	Notice ELx60 ELx65 ELx66
MP 564 / 565	Notice ELx60 ELx65 ELx66
Boitier CKELDAS	N01-141 ind D
serrure électrique	DORMA
SVZ 6000	svp-svz-notice-de-montage-0519-fr-pdf
Boitier SVP S4X DCW	DORMA-svp-tech-1015-pdf